2ème
semestre
2024
n°9

Vivre à CHÂTEAU-LANDON

le magazine d'informations de votre commune

Edito

Châteaulandonnaises,
Châteaulandonnais,

Ce numéro de fin d'année met en lumière un fil rouge essentiel : l'inclusion, une valeur qui donne tout son sens à la vie en communauté.

Ces derniers mois ont été riches en actions. L'installation des nouvelles caméras de vidéosurveillance avec possibilité de vidéoverbalisation, les travaux dans nos écoles et équipements sportifs ou encore les rénovations de voiries et d'éclairage public ont avancé malgré un contexte budgétaire incertain.

La hausse des coûts de l'énergie et des matériaux, combinée à des dotations et des subventions en baisse, nous pousse à faire preuve d'une gestion toujours plus rigoureuse dans ce contexte où nous n'avons aucune visibilité.

C'est grâce à cette gestion rigoureuse que nous pourrons tenir notre engagement concernant la reprise et l'aménagement de 12 ruelles du vieux bourg dès 2025, en plusieurs tranches. Ces travaux contribueront à valoriser notre patrimoine tout en améliorant le quotidien des riverains qui seront consultés dans le courant du 1er trimestre. Cependant, compte tenu des contraintes budgétaires, l'enfouissement des réseaux ne concernera qu'une partie des rues, le coût de cette opération restant un défi majeur.

Deux réalisations récentes méritent d'être soulignées. Des toilettes publiques automatiques ont été installées sur le parking du Gâtinais à proximité du centre-ville. Par ailleurs, des toilettes sèches ont été aménagées dans le parc de la Tabarderie, en cohérence avec notre démarche écoresponsable et respectueuse de l'environnement. En libre accès, nous espérons que ces aménagements seront respectés pour le bien de chacun.

Un autre chantier d'importance a enfin abouti : les travaux de raccordement à la fibre optique, portés par la CC Gâtinais Val de Loing, ont été terminés fin novembre. La commercialisation sera effective dès début février, ouvrant une nouvelle ère de connectivité pour la majorité des foyers et entreprises de notre commune.

Un autre dossier structurant arrive également à son terme : la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Après plusieurs mois de travail, cette révision, où la consommation d'espace a été fortement contrainte dans une logique de préservation de notre environnement et de lutte contre l'artificialisation des sols, sera bientôt soumise à consultation publique. Nous comptons sur votre participation pour enrichir ce projet qui impactera durablement notre commune et guidera son développement futur.

Enfin, preuve qu'il fait bon vivre à Château-Landon, nous venons de recevoir les "2 Fleurs" du label Villes et Villages Fleuris. Cette distinction, fruit de nos efforts collectifs pour embellir notre cadre de vie et renforcer la biodiversité, est une belle reconnaissance de l'engagement de nos équipes municipales et de l'implication des élus.

Les fêtes de fin d'année sont, elles aussi, une belle opportunité de renforcer les liens. Marché de Noël, repas des ainés, spectacle de Noël pour les plus jeunes, expositions et illuminations contribuent à égayer les derniers jours de décembre. Ces événements, conçus pour rassembler tous les habitants, sont aussi une manière de soutenir nos commerçants et artisans locaux.

Enfin, en cette période hivernale, notre pensée va à ceux qui traversent des difficultés. Les services sociaux, associations et bénévoles restent pleinement mobilisés pour accompagner les plus fragiles. Nous encourageons chacun à faire preuve de vigilance et de solidarité envers ses voisins, en particulier les plus isolés.

Alors que nous tournons la page de 2024, faisons le choix d'un avenir solidaire, inclusif et responsable.

Que cette nouvelle année apporte à chacun d'entre vous sérénité, espoir et l'envie de construire ensemble un Château Landon agréable à vivre.

Valérie Lagille

Sommaire

A LA UNE.....P4
ARRÊT SUR IMAGES.....P6
EN BREF.....P8
RÉVISION DU PLU.....P9
CHIFFRES CLÉS.....P10
CROIX ROUGE.....P12
HAMEAU DE CHANCEPOIX.....P14
SECTION SPORT.....P15
GROS PLAN.....P16
LA VIE DES ASSOCIATIONS.....P17
LE PORTRAIT.....P18
CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS..P19
VIVRE ENSEMBLE.....P20
TRIBUNE LIBRE.....P20
DIVERSES ACTIONS.....P21
L'HÔTEL DIEU.....P22
ÉTAT-CIVIL.....P23
INFOS PRATIQUES.....P24

Peinture réalisée avec des feuilles lors d'une activité du Local la Rivière

A la UNE

Le local est né en janvier 1998 quand un groupe de mamans, disposant de temps libre, a fondé **« le Club du Mardi »** au sein de la Résidence « Cité Montfort » anciennement HLM de Château-Landon dans un appartement dédié.

Chemin faisant en avril 1998, ces mères de famille ont relevé un défi ambitieux : accompagner les enfants dans la réussite scolaire en les aidant à faire leurs devoirs. Pour cela, elles ont décidé de mettre en place un atelier d'aide aux devoirs supervisé à la fois par des bénévoles de la paroisse de château landon et des parents. En 1999, la décision est prise de nommer **le Local « La rivière »**. Hélas le local ferme ses portes faute de bénévoles.

C'est en 2001, que le local « la Rivière » rouvre grâce à l'initiative du CCAS (Centre Communal d'Actions Sociales) qui y affecte une animatrice, assistée de Dany Baillet (tutrice) ainsi que de quelques membres de ce service.

Du lundi au vendredi de 16h30 à 19h00 excluant le mercredi, l'aide aux devoirs est dispensée. Un nouvel atelier a vu le jour les mercredis ainsi que durant les vacances scolaires. L'équipe est renforcé en janvier 2002 quand la mairie recrute un animateur sportif.

En septembre 2006, alors que les immeubles HLM sont démolis, le local est transféré dans les préfabriqués rue du gâtinais.

En 2008, la municipalité décide de recruter une animatrice afin de compléter l'équipe en place.

En septembre 2015, suite à la réforme des rythmes scolaires, l'activité de l'aide aux devoirs est supprimée. Désormais ce soutien est assurée à la garderie de l'école primaire de 17h00 à 17h30. Les autres activités du local la rivière continuent de fonctionner dans les préfabriqués rue du gâtinais.

Ils sont reservés exclusivement aux jeunes de la commune et le nombre de places est limité.

Le lieu manquant réellement de confort et de chauffage, il a été décidé de le transférer dans un bâtiment communal plus adapté et plus chaleureux.

Depuis la rentrée 2024, le local est à nouveau déplacé au sein de l'école élémentaire dans une grande classe très lumineuse avec de grands placards. Les enfants peuvent également jouer dans la cour sécurisée.

Les enfants sont accueillis tous les mercredis et durant quelques vacances scolaires dans ce lieu plus propice à la création. Certains mercredis, des **ateliers intergénérationnels** sont mis en place. Ils se réunissent soit à la bibliothèque avec les résidents de l'EHPAD de Jallemain pour aborder des thèmes choisis, soit au sein de l'établissement. Nos aînés adorent ces moments de partarge de quelques douceurs avec les jeunes. Ces activités s'inscrivent dans un esprit « papy mamie » favorisant le bien-être et l'équilibre global.

A cet effet, le CCAS met à disposition des minibus pour les divers déplacements.

Des ateliers **« cuisine »** ont lieu régulièrement et les enfants sont également sollicités pour créer des décorations de noël pour embellir notre commune.

En général, les mercredis une quinzaine d'enfants sont accueillis de 9h30 à 17h00. Les repas du midi, confectionnés à la maison, sont pris ensemble.

Le local la rivière incarne un espace dynamique où l'apprentissage, la créativité et le partage sont au cœur de chaque journée. C'est un endroit enrichissant et bienveillant.

SPACE

Arrêt SUR IMAGES

1 Groupe des Music'apéros du 19 juillet

2 Pique-nique républicain

3 Représentation théâtrale « Graines de Scapin »

4 Festival « Emmenez-moi… »

5 Sortie bowling du conseil municipal d'enfants

© Photo Patrick PORTET

© Photo Paul LAMOUR

© Photo Paul LAMOUR

6 Forum des associations

7 Course sur Prairie

8 Inauguration de la tyrolienne au Parc de la Tabarderie

9 Journées européennes du Patrimoine

10 Randonnée nocturne « Vaincre la Mucoviscidose »

11 Fête de la Bière

En BREF

Travaux

Faisons le point sur les travaux réalisés et programmés cette année

Économies d'énergie

Comme indiqué dans le précédent numéro, la réduction de notre consommation énergétique nécessite le remplacement de notre éclairage public. Aujourd'hui, **44 %** de nos anciens lampadaires ont été remplacés par des LED. Nos efforts se poursuivront en 2025 avec une attention particulière portée sur l'éclairage autour du gymnase et de l'école élémentaire (prévisionnel : **6 429 €**). Notre but est de tendre vers l'obligation réglementaire imposée à toutes les communes françaises d'ici 2027 : 100 % LED.

Marquage au sol

De nombreux passages piétons et bandes "stop" ont déjà été remis en état sur le territoire communal, à l'aide de marquage thermocollé plus résistant pour un montant de **5 850 €**. Ce marquage au sol se poursuivra en 2025 pour sécuriser nos piétons.

Voirie

Vous le savez, c'est un poste coûteux mais indispensable pour maintenir la commune agréable et sûre :

- Différentes réparations de nids de poule ont été effectuées à différents endroits de la ville (Mi-Voie, Mocpoix, Néronville) pour un montant de **10 320 €**.
- Les caniveaux ont été repris rue de la Louvetière et chemin du Gourd pour **4 820 €**.
- Les grilles d'avaloirs de la rue Jean Galland ont été remplacées (**2 850 €**).
- De très nombreuses réfections de rues en enrobé ont été nécessaires en centre-ville et dans les hameaux pour un coût de **63 936 €**.
- La place du marché s'est parée de nouvelles bordures en pierre de taille pour **8 280 €**.
- La gare routière et le chemin blanc ont été remblayés en calcaire pour un peu plus de **3 000 €**.

Équipement et entretien

Pour enrichir la zone de jeux de la Tabarderie, une tyrolienne de 25 mètres de long (pour les 7-14 ans) a été inaugurée le 8 octobre. Montant de cet équipement : **14 071 €**.

La commune va faire appel à une toute nouvelle technologie pour nettoyer la façade de la bibliothèque : le nettoyage par drone. Coût de l'opération : **1 553 €** *(opération reportée en raison des conditions météorologiques).*
Les services techniques se sont dotés d'un Glutton, un puissant aspirateur de voirie qui optimise l'entretien de l'espace public : ramassage des déjections de nos chers habitants canins, des détritus jetés au sol, nettoyage des grilles d'arbres et d'avaloirs… pour **20 974 €**.

RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

LA REPRISE DU PLU :
OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Suite à l'avis défavorable du Préfet au projet de révision du PLU de la commune qui avait été arrêté le 20 décembre 2023, la procédure a dû être reprise en amont de l'arrêt du PLU. Cette reprise intégrera de nouveau une consultation pour avis des Personnes Publiques Associées (État, Région, Département, chambres consulaires, syndicat de transport, communes voisines ...) et de l'Autorité Environnementale (MRAe).

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) a été retravaillé afin de le rendre compatible avec les objectifs de programmation foncière et de possibilité d'extension économique allouée par le SCoT (Schéma de cohérence territoriale) Nemours-Gâtinais.

Le PLU est également réétudié pour atteindre une plus grande sobriété foncière et intégrer les évolutions des projets d'équipements (gendarmerie, maison de retraite) qui font l'objet d'une OAP (Orientation d'Aménagement et de Programmation).

Le PADD prévoit désormais une extension urbaine limitée d'environ 13 hectares (au lieu de 15 hectares dans le PADD du PLU arrêté) dont environ 8 hectares pour l'activité et 5 hectares pour l'habitat. Ces nouveaux objectifs sont conformes au SCoT.

Les ambitions communales de croissance démographique et de production de logements sont également revues à la baisse avec la définition d'un scénario plus raisonnable : une production de 135 logements et environ 3 300 habitants à l'horizon 2035. Ces nouvelles perspectives ont été présentées et validées par les services de l'État en présence de Monsieur le Sous-Préfet début novembre.

Un nouveau débat du PADD a eu lieu lors du dernier conseil municipal. Le PLU sera de nouveau arrêté à la fin du 1er trimestre 2025 permettant une enquête publique au 2ème trimestre 2025.

Une approbation du PLU est projetée à la fin de l'été 2025.

Place DU COMMERCE

A la maison de soins ...

Philippe DURAND accompagne les familles, les couples et individuellement dans la recherche d'une vie plus sereine, plus apaisée.

Dans le cadre de l'hypnose, de la PNL, il va répondre à des problématiques liées à la phobie, aux angoisses, aux addictions, au manque de confiance en soi....
Pour prendre rendez-vous : 06 30 41 41 46

Un nouveau food truck "les Burgers du Colonel" est présent tous les mercredis soirs de 18h à 21h sur le parking du Gâtinais.

Commande par téléphone : 07.50.08.85.17

Sur le marché ...

Une nouvelle commerçante ambulante "Les petites beautés" est présente deux jeudis par mois sur le marché. Ventes de prêt à porter féminin, accessoires, maroquinerie et chaussures.

Chiffres CLÉS

Impacts anticipés de la loi de finances : une vigilance nécessaire

Bien que la loi de finances ne soit pas encore adoptée, ses grandes lignes se précisent déjà, laissant entrevoir des conséquences pour les citoyens et notre commune. Voici les principales implications envisagées :

1 - Hausse des cotisations sociales

Les cotisations patronales des salariés municipaux pourraient être fortement augmentées, ce qui pèsera sur la masse salariale et la gestion des ressources humaines.

2 - Réduction des subventions départementales et régionales

Les dotations attribuées par les départements et régions, également affectées par cette loi, seront diminuées, impactant les projets locaux.

3 - Risque de fermeture de notre bureau de poste

La suppression de l'aide de l'État pour les bureaux de poste menace directement leur pérennité, y compris celle de notre bureau local.

4 - Diminution des dotations globales et du fonds de compensation de la TVA

Ces ressources essentielles, qui soutiennent le fonctionnement de la commune, peuvent également être revues à la baisse, nécessitant des ajustements budgétaires.

Face à ces défis, nous devons éviter tout alarmisme mais faire preuve de prudence et de rationalité dans nos dépenses pour l'année 2025.

POINT FINANCIER SUR LES SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS

DOSSIERS ACCEPTÉS ou REFUSÉS 2024 : Budgets commune et annexes

Projet	Montant du Projet HT	Organismes Financeurs	Taux	Montants accordés HT
Défense Incendie	35 400,52 €	État (**DETR**)	70%	24 780,00 €
Renaturation d'un espace en centre-ville	72 770,95 €	État (**DSIL**) Refusé		- €
		Région IDF (**Budget Participatif Écologique**)	14%	10 000,00 €
Création de jardins familiaux	30 959,84 €	État (**DSIL**) Refusé		- €
		Région IDF (**Budget Participatif Écologique**)	32%	10 000,00 €
Sécurisation des bâtiments scolaires (films, alarmes et clôtures)	67 689,00 €	État (**FIPD**) Refusé		- €
Installation de transats et chaises longues au Parc de la Tabarderie	14 931,00 €	Région IDF (**Budget Participatif Écologique**) Refusé		- €
Étude préalable à la restauration de deux statues de l'Église	1 074,00 €	Conseil Départemental 77	70%	751,80 €
Amendes de police 2024 (rue Hetzel & Mézinville)	42 895,00 €	Conseil Départemental 77	49%	21 000,00 €
Bouclier Sécurité (Véhicule PM + Barrières)	31 980,43 €	Conseil Départemental 77	49%	15 555,21 €
		Région IDF	30%	9 594,12 €
Préemption d'une parcelle dans l'ENS	738,00 €	Conseil Départemental 77	40%	295,20 €
En attente (subventions sollicitées)				
Travaux Eclairage Public	70 952,00 €	SDESM et Région	43%	30 477,00 €
Études AAC (aires d'alimentation de captages) Pont Franc	45 887,00 €	Agence de l'eau	80%	36 709,60 €

La Croix Rouge

Le thème de ce magazine étant la vie sociale et l'inclusion, cet article historique ne traitera pas d'un fait historique lié à la commune mais de la Croix Rouge qui est au coeur de notre sujet.

On sait le rôle de pionnier qu'Henry Dunant a joué dans la création du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et dans l'acceptation par les Etats des principes qui sont à la base du droit international humanitaire. On connaît moins la part personnelle et décisive qu'il a prise dans la constitution de la Croix-Rouge française, sous le nom de société de secours aux blessés militaires, le 25 mai 1864.

Dans les deux années qui suivent la première convention de Genève « pour l'amélioration du sort des militaires blessés », les premières sociétés nationales voient le jour dans les États allemands, en Suède, en Norvège, en Suisse... Convaincu du rôle de premier plan que la France, grâce à son influence et son prestige, peut jouer dans le succès de l'entreprise, Henry Dunant multiplie les démarches auprès de Napoléon III et de son entourage, pour susciter la création d'une société nationale en France.

En décembre 1863, il reçoit une réponse très encourageante de l'Empereur. En avril 1864, il lance une convocation à tous ceux qui lui ont offert une oreille attentive dans le but de constituer une Commission provisoire de la Société nationale de Secours aux Blessés Militaires (SSBM). Cette réunion préparatoire a lieu le 25 mai 1864, dans le salon du conseil d'administration de la Compagnie des Chemins de fer Paris-Orléans.

Elle est l'acte de naissance de la Croix-Rouge française. Une trentaine de personnalités sont au rendez-vous : militaires, industriels, politiques, aristocrates se mêlent sans distinction. On compte déjà parmi eux quatre futurs présidents : le duc de Montesquiou-Fezensac, le comte de Goyon, le comte de Flavigny et le marquis de Vogüe.

Le maréchal Randon, ministre de la guerre, est présent selon le vœu de Dunant et sur instruction impériale. Il accepte de mauvaise grâce la présidence d'honneur, lui qui voyait dans l'ouvrage de Dunant un «écrit contre la France».

Mais pour Dunant, la société en formation doit avoir des représentants prestigieux et de toutes les opinions, pour une portée plus grande : l'œuvre doit être « internationale, interconfessionnelle, et sans couleur de parti politique ».

Dans son discours d'ouverture, il propose à son auditoire ce qui deviendra la ligne de conduite de la Société française de Secours aux Blessés Militaires : la préparation en temps de paix des secours qui serviront en cas de conflit, l'encouragement à l'invention et au perfectionnement des matériels, les transports et structures de soin pour les blessés, la propagation au plus grand nombre des idées de l'œuvre par des publications.

Le comité provisoire français va appliquer à la lettre ces prescriptions. La première assemblée générale a lieu le 11 mars 1865, entérinant la constitution d'un comité central français et ouvrant la voie à la création de comités locaux. Les statuts définitifs seront approuvés lors de sa reconnaissance comme établissement d'utilité publique par le décret impérial du 26 juin 1866.

Si la Croix-Rouge Française vient davantage au secours des victimes de la pauvreté et des accidents de la vie que des blessés de guerre, elle n'a pas pour autant changé de vocation.

Présente à Chateau-Landon, depuis plus de 30 ans, elle n'échappe pas aux besoins d'actions humanitaires envers les plus démunis.

L'unité locale fonctionne entièrement sur la base du bénévolat et s'étend géographiquement sur le territoire de la communauté de communes Gâtinais val de Loing.

Les actions se déclinent en distributions alimentaires, vestimentaires et aides financières.

20 familles sont bénéficiaires sur la commune.

L'aide alimentaire :

Les membres du bureau composé d'un président, d'un secrétaire et d'un trésorier, constituent des dossiers (en collaboration avec la Mairie de Chateau-Landon pour les habitants de la commune), identifient les besoins, les centralisent et préparent des colis de denrées sèches. Ils en assurent la distribution. Les colis de produits frais sont également distribués une fois par semaine. Les produits alimentaires sont issus de la banque européenne et de collectes nationales.
La distribution a lieu les mardis pour les colis de produits frais et est complétée de produits secs une semaine sur deux.
Les bénéficiaires de l'aide alimentaire participent à hauteur de 2 € par colis.
Pour les fêtes, un colis est offert aux bénéficiaires âgés de plus de 65 ans avec de faibles revenus ainsi qu'un colis festif pour toutes les personnes qui reçoivent de l'aide alimentaire.

Côté vestimentaire :

Les bénévoles de la boutique récoltent les vêtements mais aussi des objets de cuisine ou de décoration, des jouets, des jeux et des livres. Ils trient, les rafraichissent et les mettent en étalage pour les revendre à des prix très bas. Grâce à ces ventes, les colis alimentaires sont complétés par des produits achetés en grande distribution.

La Présidente, Madame Barberye, aidée de 11 bénévoles, tous très engagés et disponibles, animent l'unité locale située au parking du Gâtinais. Les locaux mis à disposition par la commune sont ouverts à tous, sans condition, les mercredis et samedis de 9h30 à 11h30, pour la boutique.

L'aide financière :

L'aide financière est attribuée sur dossier examiné par les membres du bureau. Un budget annuel est élaboré et validé par le trésorier départemental.
Les ressources de l'association sont issues des ventes, et de dons de partenaires privés ou bancaires.
Des subventions peuvent être reçues du Département de Seine et Marne en cas de besoin important et identifié.

Pour toute demande d'aide, rapprochez-vous des bénévoles le samedi matin de 9h30 à 11h30 ou par téléphone au 07 82 02 41 27 ou bien sur le site internet de l'unité locale de Château-Landon : https://www.croix-rouge.fr/unite-locale-de-chateau-landon.

Un atelier de valorisation de textile (non revendable) permet d'obtenir un petit apport financier.

LE HAMEAU DE CHANCEPOIX

Le hameau de Chancepoix, situé sur la Départementale 40 dite aussi route de Morman à la sortie de la ville de Château-Landon, est un lieu riche en patrimoine et en histoire. Bien que n'abritant qu'une seule propriété, celle-ci est remarquable. Le domaine s'étend sur 150 hectares de bois et de clairières à cheval sur les communes de Château-Landon pour la majeure partie et de Souppes. Il est peuplé d'arbres variés pas tous endémiques, dont des cèdres, des marronniers roses et des frênes, et est habité par une faune sauvage comprenant chevreuils, sangliers, renards, blaireaux et écureuils.

À l'origine, la propriété était un petit château royal détruit à la révolution dont quelques vestiges subsistent (dont une tour carrée classée avec une charpente exceptionnelle et un toit en ardoises très pentu). Le domaine comprend également une maison d'habitation datant de 1910, une maison de gardien et des bâtiments de ferme. En 1935, Madame Andrée Ouvré née Paymal fit don de 15 hectares de la propriété au Département de Seine-et-Marne pour y établir un établissement d'hygiène sociale, qui ouvrit en 1937 et devient plus tard une école départementale de perfectionnement.

Sur ce domaine, trois bâtiments furent construits, servant d'internats en dortoirs collectifs, de réfectoires, de salles de classe et de bureaux, avec un jardin de 1 hectare pour fournir les légumes aux pensionnaires et servir de terrain d'apprentissage. En 1957, l'établissement devient un Institut Médico-Éducatif (IME), et des bâtiments modernes furent ajoutés en 1975, offrant aux enfants des chambres de trois lits et des salles de douche.

En 1986, l'IME devient un établissement autonome, et en 2009, un Établissement Public Médico-Social (EPMS). Aujourd'hui, fort de ses 87 ans d'accompagnement, l'établissement de Chancepoix est axé sur l'inclusion et l'ouverture vers la société avec une annexe à Saint-Pierre-Lès- Nemours.

Rappelez-vous des kermesses qui rassemblaient des foules immenses pour prendre le petit train et fêter la belle époque ou encore le bicentenaire de la révolution. Aujourd'hui, la fête de l'été accueille tous les visiteurs. Prochaine date : le samedi 28 juin 2025.

SECTION SPORT

Depuis 3 ans, les élèves de l'Unité d'Enseignement Externalisé (UEE) collège participent à des événements sportifs organisés par l'UNSS (Union nationale des sports scolaires) qui propose des découvertes et des compétitions à des équipes mixtes valides et non valides aux collèges participants. Grande surprise dès la première année car une équipe du collège Pierre Roux s'est retrouvée qualifiée à la finale nationale d'athlétisme qui s'est déroulée sur 5 jours à Nancy.

L'EPMS de Chancepoix qui soutient toutes les actions favorisant l'inclusion a été le 1er établissement médico-social a être qualifié en finale. Cela a certainement encouragé d'autres établissements médico-sociaux puisque l'an passé, ils ont été beaucoup plus nombreux à participer aux actions de l'UNSS, ce qui n'a pas empêché une équipe châteaulandonnaise de réitérer son exploit de qualification à la finale d'athlétisme.

Exclusivité : le collège Pierre ROUX a ouvert une classe sportive départementale depuis la rentrée scolaire 2024 qui officialise le « sport partagé » qui existe depuis trois ans dans l'établissement, une grande première dans le sud Seine et Marne !

20 collégiens de la 5ème à la 3ème se réunissent durant 2 heures chaque semaine et partagent des activités sportives avec 8 jeunes de l'EPMS (établissement public medico social) de Chancepoix.

Grâce au prêt de matériels de l'UNSS, nos sportifs en herbe peuvent s'exercer : au basket fauteuil, hand fauteuil, volley assis... des activités tournées vers le paralympisme.
D'autres activités sont à venir notamment un temps de partage avec la section sportive gymnastique du collège.

Cette cohésion est possible grâce aux différentes institutions, et à l'équipe d'EPS du collège et est prise en charge par Mme Meiller (professeure de sport) et M. Ghislain (éducateur de l'EPMS).
Cette coopération sportive fait suite à un partenariat très actif dans le collège entre l'EPMS et l'équipe pédagogique du collège qui promeut l'inclusion des élèves porteurs de handicap à travers la classe UEE accueillant des élèves de l'EPMS inclus en cours avec des collégiens, notamment en EPS.

Avec les jeunes de l' Association Sportive, ils ont pu aller aux Jeux Paralympiques pour les compétitions d'athlétisme au stade de France en septembre dernier. De quoi les motiver pour l'année entière !

PETITE PRÉSENTATION DE L'EPMS

L' EPMS Chancepoix : accueille des enfants porteurs de Troubles du Neuro-Développement (TND) de 0 à 20 ans. Site internet : https://epms-chancepoix.com

Titre de co-lauréat pour le 1er A.M.I. (Appel à Manifestation d'Intérêt) HANDICAP IDF

2018 : Co-Lauréat en Seine-et-Marne du 1er AMI du Handicap organisé par l'ARS d'Ile-de-France pour l'accompagnement vers l'autonomie des personnes en situation de handicap et la transformation des solutions institutionnelles en solutions inclusives.

GROS PLAN

Une association pleine de ressources !

L'association a été créée en 2018 dans le but de sensibiliser à la préservation de l'environnement et créer du lien social en milieu rural.
Plusieurs actions sont menées par un collectif de bénévoles, au travers de manifestations, concerts, ateliers participatifs, conférences à thème culturel ou consommation éco-responsable, festival « les Tabarderies », soirées festives, participation à certains évènements de la commune et création d'une ressourcerie.
Après plusieurs mois d'expérimentation dans le lieu partagé à l'arrière du magasin le Bio Paysan, l'association investi en 2022 un local de 150 m² situé 5 bis rue Jean Galland.

Pour mener à bien leurs actions, le local est divisé en 3 espaces :

• Un espace « RESSOURCERIE » ouvert à tous

Ce lieu reçoit des objets propres et en bon état. Ainsi peuvent être déposés, aux heures d'ouverture, des jouets, des CD, des disques, des livres, des vêtements de bébé, enfants ou adultes, petit mobilier, vaisselle etc...
Ils sont revalorisés par les bénévoles et réappropriés contre un paiement libre et laissé à l'appréciation de chacun. Les surplus sont redistribués à d'autres associations (les vêtements vont au 115 du particulier ou à la Croix Rouge) ou structures (les livres sont donnés au SMETOM, les couvertures au refuge de Nargis).

• Un espace « CONVIVIAL » ouvert à tous

Cet espace aménagé de canapés, invite à la détente, la lecture ou simplement aux discussions entre personnes de passage autour d'une boisson chaude. Des tables sont mises à disposition pour les ateliers participatifs créatifs ou autres...
Ce lieu permet de recevoir des conférences, des temps de jeux collectifs, etc...

• Un espace « GARAGE » sert de lieu de stockage et de tri.

L'argent des dons récoltés et l'adhésion des membres sert à financer une partie des actions, manifestations, ateliers, aménagements, loyer et charges de cette association.

Le local est ouvert, pour accueillir tous ceux, petits et grands, qui choisiront de venir passer un moment convivial et social. Chacun est le bienvenu pour participer à un atelier, trier, échanger, chiner, ranger, réparer...

Culturel et intergénérationnel, ce lieu nommé « LA RESSOURCERIE » permet à toute personne qui pousse la porte de trouver un endroit solidaire, chaleureux et bienveillant, où le « vivre ensemble » est la règle de conduite.

les AJT du LOCAL

OUVERTURE :

Les mercredis et samedis de 14h à 18h et le jeudi matin de 10hà 13h
Les objets doivent être déposés de préférence le mercredi et samedi après-midi et avant 18h.

Attention, rien ne doit être déposé sur l'espace public.

COMMENT ADHÉRER ?

Pour rejoindre l'association, rien de plus simple, il suffit de passer à la Ressourcerie ou de se présenter lors d'une manifestation. Le montant de la cotisation est de 1 euro minimum, chacun pouvant choisir de donner plus selon ses moyens et son envie.

La vie des ASSOCIATIONS

LA FANFARE LES ABEILLES

Olivier Tulout est le nouveau chef de la fanfare depuis mai 2024, il a succédé à Michaël Cichigni.
Si vous avez envie de les rejoindre pour jouer un répertoire varié de musiques de films, variétés, jazz et cérémonies, venez apprendre à utiliser un instrument (trompette, saxo, clarinette, percussions, trombone, tuba), prêt gratuit possible.
Tous niveaux acceptés, débutants, remise à niveau ou perfectionnement :

- Répétitions de la fanfare : les vendredis de 20h à 22h ;

- Cours de musique ou de solfège les samedis matins en fonction des demandes d'élèves et disponibilité des professeurs ;
- Cours d'improvisation : les lundis de 20h à 22h

- Adhésion aux cours de musique ou de solfège : 100 € par an ;

- Adhésion : 50 € par an si renouvellement d'inscription.

Contacts :
Olivier : 06 80 73 72 17
Marie : 06 28 28 96 46
Michaël : 06 19 76 59 67

MANGAME

L'association « MANGAME77 » est née de la passion de 4 familles de Château-Landon pour les jeux de société et les mangas.

Pourquoi ne pas se réunir pour partager ces moments de convivialité ?

Cette association vous fera découvrir de nouveaux jeux. Vous pourrez également trouver des mangas à lire sur place

L'association s'engage à suivre les nouveautés et les envies des adhérents.

Cotisation : 30 € par an et par personne.
Si ajout d'un membre d'une même famille prévoir 10€ supplémentaire pour son adhésion.

Les enfants de moins de 11 ans doivent être accompagnés d'un adulte.

Rendez-vous au gymnase de Château-Landon :

- Un mercredi sur deux (semaine impaire) de 14h00 à 16h30 ;

- Tous les vendredis de 20h à 22h.
A l'exception des vacances scolaires.

Contact : Mélanie 06.12.76.23.35

Portrait D'UNE CASTELANDONNAISE

DÉCOUVRONS

En juillet 2024, **Fabienne Portet** a été choisie pour porter la Flamme Olympique dans la ville de Meaux, au côté de Guy Drut, Just Riadh, Jordane Saget et de nombreux champions de toutes disciplines....

Un souvenir impérissable, chargé en émotions et d'une symbolique forte. Elle n'était pas là par hasard, mais pour son action dans le domaine de l'inclusion.

Fabienne est née en Rhodésie du Sud (aujourd'hui le Zimbabwe), où ses parents étaient enseignants. Elle les a ensuite suivis en Ethiopie, où ils ont été pris dans la guerre civile débutante. L'école où ses parents devaient prendre leur fonction fut bombardée et détruite une semaine après leur arrivée...

C'était le début d'une période de vie difficile, dont Fabienne ne se souvient pas avoir trop souffert.

Fabienne fait sa rentrée dans l'école où ses parents se posent, à Beaumont du Gâtinais, à l'âge de 5 ans. Elle est très bonne élève, poursuit sa scolarité dans divers établissements du sud Gâtinais, un bac B à 16 ans, puis la fac de Créteil, où elle obtient une Licence Administration Economique et Sociale. Elle va ensuite, pendant un an, enseigner à la MFR de Souppes sur Loing, à des adultes qui souhaitent reprendre des études pour passer un diplôme, après une scolarité souvent chaotique. Elle aime ça !

Dans la foulée, Fabienne passe le concours pour devenir Professeur des Ecoles (1er degré). Sur liste complémentaire, la voilà nommée pour son 1er poste en SEGPA (Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté), dans un collège de Oissery au nord de la Seine et Marne.

Elle y enseigne les mathématiques et la vie sociale et professionnelle à des jeunes en difficulté. Après un bizutage en règle, le virus se confirme !

Son année de formation à l'IUFM de Melun terminée, elle obtient un poste qui marque un retour aux sources, en maternelle à Beaumont du Gâtinais.

Dès l'année suivante, en 1998, elle saute le pas et rejoint l'Institut Médico-Pédagogique (IMP), à Château-Landon... Et à ce jour, elle y est encore !

Dès le départ, Fabienne propose des projets à visée inclusive, et en 2003, elle est à l'origine de la 1ere convention du département permettant la participation d'élèves de l'Etablissement Public Médico-Social (EPMS ex IMP depuis 2009), à des cours d'Anglais avec Mme Martin du Collège Pierre Roux, signée avec le principal de l'époque M. Lassoued. Très vite, les années suivantes, d'autres professeurs s'embarquent dans l'aventure (SVT, français...).

Une 2ème convention est passée avec le Collège de Souppes sur Loing.

Toujours à l'œuvre aujourd'hui, la loi de 2005 pour l'égalité des chances des personnes en situation de handicap participe à l'essor de projets innovants. C'est le début d'une réflexion autour de la transformation de l'accueil et de l'accompagnement des élèves en situation de handicap, impulsée par le directeur de l'EPMS. En 2014, Le directeur pédagogique de l'EPMS, M. Fain, propose un nouveau projet innovant: une classe externalisée pour les élèves de l'ITEP (institut thérapeutique éducatif et pédagogique) dans une école élémentaire de Nemours.

Fabienne reprend le poste de coordonnatrice pédagogique de l'unité d'enseignement en septembre 2015 qui compte alors 6 enseignants. Avec l'aide de l'enseignante de la classe externalisée, elle va se retrouver dans l'obligation de transformer ce dispositif innovant mais finalement peu inclusif. Cette transformation, voulue et approuvée par l'Inspecteur Éducation Nationale de ASH (Adaptation scolaire et Scolarisation des élèves Handicapés), va être repérée par le Ministère car elle répond complètement aux directives nationales pour le déploiement d'Unité d'Enseignement Externalisé (UEE) qui est un dispositif reposant sur le partenariat actif entre l'Education nationale et le secteur médico-social. Cette unité expérimentale en Seine-et-Marne, au même titre qu'une seconde ouverte par l'EPMS de Provins, servira de support à la finalisation de la convention cadre qui régit encore les UEE aujourd'hui largement déployées tant dans le département qu'au niveau national.

Cette UEE fonctionne toujours malgré de nombreuses adaptations réalisées au fil des ans, notamment dues à la fermeture de l'ITEP de Chancepoix.

Pour Fabienne, l'inclusion scolaire vise avant tout à favoriser l'inclusion sociale, les enfants étant de futurs adultes citoyens.

Conseil municipal D'ENFANTS

La rentrée scolaire rime avec poursuite de notre mandat de jeunes conseillers.

Nous avons déjà été bien sollicités.

En effet, le samedi 14 septembre, nous avons organisé une collecte au profit des animaux à Carrefour Market pour l'association «les délaissés de la vie». Les gens ont été très généreux et nous avons récolté plus de 200 kg de nourriture, de la litière ainsi que des accessoires. Nous sommes très satisfaits de cette initiative.

Le mardi 8 octobre, nous avons inauguré la tyrolienne à la Tabarderie, un de nos projets de cette année. Elle semble déjà très appréciée de tous.

Comme chaque mois d'octobre, de nouvelles élections ont eu lieu pour renouveler notre équipe, et c'est 14 nouveaux jeunes conseillers qui sont venus nous rejoindre. Ils ont été, de suite, mis à contribution en participant à la soirée des récompenses (maisons décorées et fleuries, recycl'art, médailles du travail, nouveaux-nés et nouveaux arrivants) ainsi que lors de la commémoration du 11 novembre où ils ont lu les noms de châteaulandonnais morts lors de la 1ère guerre mondiale.

En décembre, nous avons participé au repas des aînés en lisant des phrases sur nos relations avec nos grands-parents, une intervention que l'on apprécie toujours. Nous avons également fait partie du jury des maisons décorées.

Pour l'année 2025, nous espérons mettre en place plusieurs projets. Nous renouvellerons l'opération ville propre au mois de mars. Un rendez vous qui nous tient très à cœur.

Nous organiserons peut-être une nouvelle collecte en faveur des animaux, et nous restons toujours soucieux de notre cadre de vie et de notre sécurité.

D'autre part, nous débuterons cette nouvelle année en présentant nos vœux en même temps que Mme le Maire, le vendredi 17 janvier.

Nous sommes toujours très motivés et très investis dans notre rôle de jeunes conseillers.

L'agenda

- 02 janvier, 15 avril et 30 juillet 2025 : Collectes de sang

- 27 avril 2025 : Course de caisses à savon folklorique

Autres manifestations organisées par les associations : voir Panneaupocket et site internet.

Pour toujours plus d'infos, n'oubliez pas le site de la mairie :
www.chateau-landon.com

Pour obtenir les informations en direct, téléchargez l'application panneau pocket sur votre téléphone portable :
www.panneaupocket.com

Newsletter des informations envoyées une fois par mois par mail. Inscription en mairie en précisant nom, prénom, adresse postale et mail.

Instagram
@villedechateaulandon

Vivre ENSEMBLE

L'accessibilité et le vivre ensemble sont deux piliers essentiels pour la commune pour qu'elle soit inclusive et harmonieuse.

Ces aspects visent à assurer que tous les habitants, quel que soit leur âge, leur situation de handicap ou leur situation sociale, puissent se sentir bien accueillis, intégrés et respectés au sein de leur ville.

Faciliter l'accès pour tous :

L'accessibilité concerne à la fois les infrastructures et les services, elle permet à chaque citoyen de participer pleinement à la vie de la commune.

Aménagements urbains adaptés :

Les trottoirs, passages piétons, bâtiments publics doivent être accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Depuis de nombreuses années, les équipes municipales s'efforcent de rendre la commune accessible, entreprenant de nombreux travaux pour y parvenir :

- Rampes d'accès aux commerces ;

- Bandes podotactiles ;

- Places de parking réservées à l'abord des commerces, de la Mairie et des écoles ;

- Création d'une salle de mariage et de conseil municipal accessible à tous (2018-2019) ;

- Réouverture de l'ancienne porte de l'Église Notre Dame de l'Assomption pour un accès PMR (2021) ;

- Modification de l'accueil de la Mairie adaptée aux personnes en fauteuil (fin 2024) ;

- Création d'un parking ruelle de Nemours, pour permettre un accès facile au bas du cimetière.

L'aménagement des petites rues de l'ancien bourg est à l'étude.

En mettant en avant l'accessibilité et le vivre ensemble, la commune ne se contente pas de répondre à des exigences légales. Elle crée un environnement où chaque habitant peut s'épanouir et se sentir valorisé. Ces actions favorisent une société plus équitable et paisible, où chacun trouve sa place.

Pour que les efforts de la commune en matière d'accessibilité soient durables et profitent à tous, chacun peut agir !

Tribune LIBRE

MAJORITÉ

Malgré un contexte financier tendu et des restrictions budgétaires, la Commune a fait le choix de ne pas augmenter la part communale des impôts.
Nous restons engagés dans la réalisation d'investissements essentiels, certes avec une ambition ajustée, mais toujours dans l'objectif de répondre aux besoins de notre territoire et de ses habitants.

MINORITÉ

Chers concitoyens,
Nous sommes conscients des défis que notre commune rencontre.
Que ce soit en matière de développement économique et touristique, de services publics ou de vie associative, nous avons tous à cœur de bâtir un avenir meilleur.
N'hésitez pas à nous contacter pour discuter de vos idées et de vos attentes.
Sylvie STITI, Jean-Hubert FRISON, Michel ETTLIN, Gwenaëlle LEGROS.

UNE BELLE ACTION !

Une belle aventure humaine pour soutenir l'action contre la myopathie.
Bertrand CITA, âgé de 58 ans myopathe reconnu à l'âge de 48 ans, a pédalé 1200 km à travers la France.

Il est parti samedi 1er juin 2024 de Roquebrune-Cap Martin (06), pour finir ces 3 semaines à Evry- Courcouronnes (91) le 20 juin 2024 au siège de l'AFM- téléthon, avec une mise en ligne d'une cagnotte.

20 jours découpés en 4 étapes : 60 à 75 km par jour, ensuite 1 jour de repos. Disposant de 3 vélos à assistance électrique, il est suivi par son ami Albert en véhicule pour l'intendance. Pendant ce parcours, il a reçu les soins d'un kiné tous les jours.

Merci à lui pour cette halte au gymnase de Château-Landon, le mercredi 19 juin 2024.
Il a été accueilli par des élus, des enfants du Local la Rivière, ainsi que des clubs cyclistes venus le soutenir et faire un brin de route avec lui. Il a été hébergé gracieusement par le gîte « le Verger » de Chenou, où il a pu apprécier la piscine.

DÉFI TANDEMS

A l'occasion des Jeux paralympiques 2024, l'association « tandem club Rhodanien » a organisé un défi : relier Lyon à Paris en tandem handisport.
Le départ a eu lieu à Lyon le vendredi 23 août 2024 et le défi s'est terminé à Coupvray (77), village natal de Louis Braille, le mardi 27 août 2024. Pour la dernière étape, le départ s'est effectué à Moret sur Loing.

590 km ont été parcourus en 5 jours. Pas moins de 80 tandems, duos voyant / déficient visuel soit 160 cyclistes au total et environ 100 personnes pour l'encadrement.

10 départements traversés au cours desquels cette grande caravane a sensibilisé le public au handicap visuel et a promu l'inclusion :

1 ère étape : Lyon → Paray le Monial
2 éme étape : Paray le Monial → Nevers - Challuy
3 éme étape : Challuy → St Benoît sur Loire
4 éme étape : St Benoît sur Loire → Moret sur Loing et Orvanne
5 éme étape : Moret sur Loing et Orvanne → Coupvray

Le lundi 26 août 2024, au parc de la Tabarderie, le peloton a fait une pause pique-nique très appréciée des sportifs. Les clubs cyclistes sont venus les encourager, en les accompagnant pendant quelques kilomètres.

L'ESPACE CULTUREL DE L'HÔTEL DIEU

Lieu ouvert à tous depuis le printemps 2022, vous avez déjà pu y découvrir 27 manifestations (arts plastiques, photos, lectures, conférences et autres thématiques) portées par « les Amis de l'Hôtel-Dieu », plusieurs événements organisés par l'association « Histoire et Archéologie », ou d'autres acteurs culturels de la commune.

Voici la programmation jusqu'en juillet 2025

Du 8 février au 2 mars 2025

Héloïse Pierre-Emmanuel plasticienne
Exposition qui nous emmène dans un univers de grandes fresques paysagées au fusain, associée à une peintre, Edith de Faverges et un céramiste, Francis Leloup.

Du 15 au 30 mars 2025

« Epsilon Orionis », peinture fantastique
C'est une opportunité unique de faire découvrir l'œuvre de Thorn, un artiste qui, malgré l'absence d'exposition, a préservé la pureté et l'authenticité de son expression artistique

Du 31 mars au 6 avril 2025

Journées européennes des métiers d'art

Du 17 mai au 1er juin 2025

« De la terre, de l'eau et du feu »,
Céramique / Sévrine Thomas et Alain Selvon

Du 14 juin au 20 juillet 2025

Pascal Bost, peintre et Arnault Bazille, sculpteur

Habitué des grands formats, le peintre Castellandonnais Pascal Bost, investira l'espace culturel d'un univers minéral et floral, associé aux sculptures toutes en légèreté et mouvement d'Arnault Bazille .

Vous pouvez suivre toute la programmation de l'espace culturel sur le site eccl77.com

L'association les Amis de l'Hôtel Dieu, organise le 15 mars 2025
« On fête la Saint-Patrick », soirée irlandaise avec le groupe
« Celtik Craic » au Foyer rural
Danse et restauration, pensez à réserver...

Exposition «Manuel Cara»

Exposition «Nature Flamboyante» du 30 novembre 2024

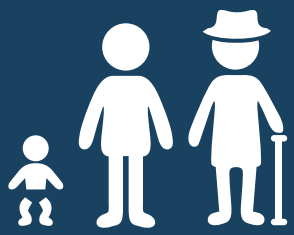

Naissances

Alba DOS SANTOS — 17/06
Benjamin VERDON — 29/08
Amélia FONSECA — 13/09
Maylan ESSOH MBOMA — 22/09
Lynn ITANI — 01/10

Mariages

Daniel GALICIA & Véronique BERTHAULT — 13/07
Bryan MATUTA & Jennifer NYIMI LONGO — 26/07
Lorenzo BRETONNEAU & Noémie GRADOS — 24/08
Maxime ALBY & Romane MESMIN — 05/10

Décès

Antoine MONNIER — 11/07
Roger VANA — 06/08
Ginette DESPRESLES — 07/08
Nathalie GIRAUD — 27/08
Muriel VASEUX — 22/09
Bernadette BELLETTE — 28/09
Catherine BRONGNIART — 19/10
Maria da Graça GOMES JORGE — 28/11
Jacqueline MILLET — 30/11
André LEMELIN — 01/12

Parrainage civil

Ambroise BATARD — 29/10

Hommage à Jean Brocard

Nous avons appris avec tristesse le décès de Jean BROCARD.

Professeur de sport au collège Pierre Roux de Château-Landon de 1988 à 1998, il a participé avec enthousiasme et énergie au dynamisme de notre cité.
Il est à l'origine du club de Badminton, intervenant au tennis et à la gymnastique.

Il fut un artisan actif et infatigable, pour le projet de la salle spécialisée de gymnastique et l'obtention du « sport étude ».

Au sein du collège, il fut porteur de nombreux projets, tous aussi originaux qu'ambitieux.
Beaucoup se souviennent d'Albertville 92 où les élèves de Château-Landon se sont retrouvés au cœur de ces Jeux Olympiques d'hiver.
Il a même fait office de principal sur une année scolaire en remplacement de M. Duclos.
Il restera une figure du collège qui porte encore discrètement ses traces avec ses nombreux « snoopy ».
Une pensée à Joëlle, sa femme également professeure de sport au collège, elle aussi investie dans tous ces projets, si bien que l'on parlait des « BROCS » en parlant des activités sportives sur Château-Landon.

Merci Jean !!!

Infos PRATIQUES

Dans les zones encore collectées en porte à porte

Collecte des ordures ménagères résiduelles

Vendredi

Collecte sélective

Lundi semaine impaire

Toutes les collectes ont lieu à partir de 6h dans les points d'apports volontaires, mettre les déchets dans des sacs poubelle

URGENCES SANTÉ

Urgences : 15, 17 ou 112

Pompiers : 18

Hôpital de Nemours
01.64.45.19.00

Hôpital de Fontainebleau
01.60.74.10.10

Centre anti poison
01.40.05.48.48

Cabinet médical
01.64.78.50.10

Cabinet d'Infirmiers
01.64.29.41.34
01.64.29.49.43
Infirmière de la Maison de soins
06.30.17.27.28

Urgences dentaires
08.92.23.11.28

Urgences vétérinaires
St Fargeau Ponthierry
01.60.65.57.41
Clinique Amilly
02.38.85.20.45

Dépannage SAUR
03.58.58.20.09

EDF
09.72.67.50.77

GDF
0 800 47 33 33

DIVERS

Gendarmerie
01.64.29.30.09

HORAIRES DE LA DÉCHÈTERIE DE CHÂTEAU-LANDON

Route de Puiseaux

Horaires d'ouverture :
* du lundi au samedi de 9 h à 11 h 50 et de 14 h à 18 h
* les dimanches et jours fériés : 9 h à 12 h 50

Ouvert aux professionnels

SMETOM DE LA VALLÉE DU LOING

ZA du Port / 13, rue des Etangs
77 140 St Pierre les Nemours
01.64.29.35.63
www.smetomvalleeduloing.fr

PASSAGE DE LA BALAYEUSE

Pensez à déplacer vos véhicules le :

- Centre-ville

7 janvier, 5 février, 12 mars, 2 avril, 7 mai, 1er juillet, 6 août 2025

- Hameaux

2 janvier, 13 mars, 15 mai, 2 juillet 2025

HORAIRES DE LA MAIRIE

2, place de l'Hôtel de Ville

Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h / Le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 15 h 30
01.60.55.50.20
www.chateau-landon.com

CITOYENNETÉ

Avant d'utiliser des outils ou appareils susceptibles de causer une gêne, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, pensez à respecter les plages horaires pendant lesquelles ce type de travaux est autorisé.

Par arrêté préfectoral, l'usage de tous les engins est réglementé comme suit : de 7h à 20h les jours ouvrables, les samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h30, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Il est rappelé que les trottoirs sont à l'usage du piéton et ne doivent pas être utilisés pour garer les voitures.

PHARMACIE DE GARDE

Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche de chez vous, vous devez vous rendre au commissariat de Nemours muni de votre ordonnance ainsi que d'une pièce d'identité ou vous connectez sur internet : www.3237.fr

Permanence des élus
le 1er samedi de chaque mois de 10 h à 12 h.

Vivre à Château-Landon est réalisé par la Commission de Communication // Directrice de la publication : Valérie Lagille // Responsable de la Communication : Cristèle Viezzi // Graphisme : Noémie Perrier
Photo de couverture © Mairie// crédit photos ©Paul LAMOUR, mairie, Patrick PORTET // Impression : www.imprimerieleloup.fr